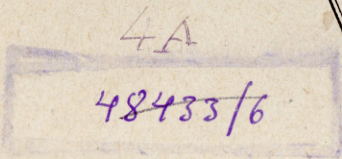




Bulletin

de

l'Esthonie



PARIS

Bureau de Presse Esthonien

Octobre - N° 6

1919

DÉLÉGATION D'ESTHONIE

7, Rue de l'Alboni, 7

— PARIS (16^e) —

Heures de réception : de 10 h. à 11 h. et de 15 h. à 18 h.

Téléphone : Auteuil 19-60

BUREAU D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES ESTHONIEN

10, Rue Auber, 10

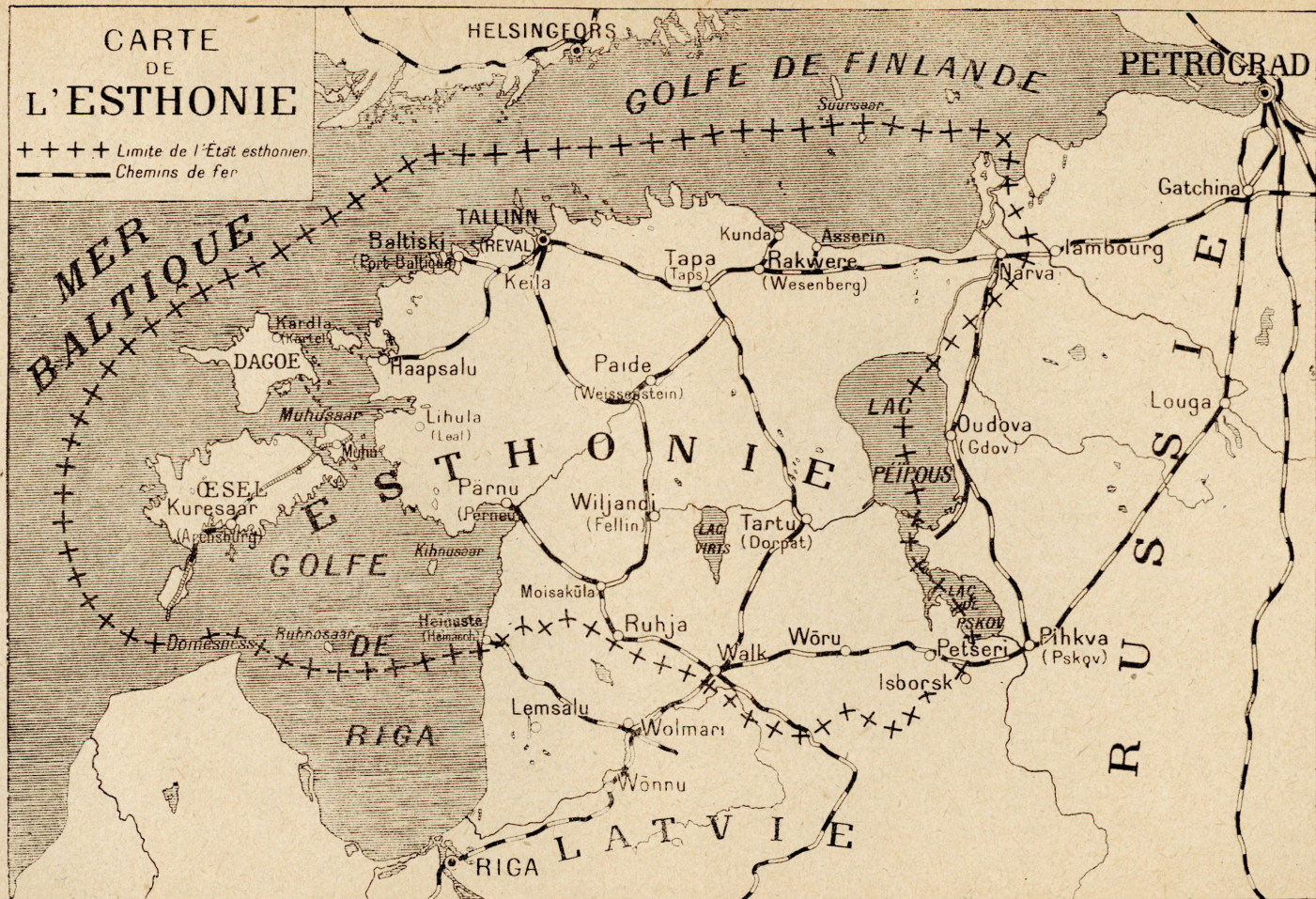
Téléphone : Louvre 20-12

Est.A
TARTU ÜLIKOOLI
RAAMATUKOGU

30321

CARTE
DE
L'ESTHONIE

++++ Limite de l'État esthonien
--- Chemins de fer



BULLETIN DE L'ESTHONIE

CHRONIQUE

CHRONOLOGIE ESTHONIENNE.

Août-Septembre 1919.

4 Août. — L'armée russe du Nord évacue Iambourg.

6 Août. — Les Bolcheviki demandent que notre armée soit retirée derrière notre frontière. Ceci mettrait fin à tout combat.

11 Août. — Dans le secteur de Porhov, nous capturons l'état-major d'un régiment bolcheviste, 500 hommes et 6 mitrailleuses.

11 Août. — Le Gouvernement de la Russie du Nord-Ouest reconnaît l'indépendance esthonienne.

15 Août. — L'Assemblée constituante approuve la conclusion d'un emprunt de 50 millions de dollars en Amérique.

16 Août. — Les restrictions à la liberté du commerce des grains sont supprimées.

16 Août. — Les vaisseaux anglais coulent des bâtiments russes dans la baie de Kronstadt parmi lesquels se trouvent les suivants: *Andréï Pervosvannoï*, *Petropavlosk*, *Pamiat Azova*.

21 Août. — Deuxième lecture du projet de loi de réforme agraire devant l'Assemblée constituante.

23 Août. — Balakhovitch est arrêté à Pskov conformément aux instructions du général Youdénitch.

25 Août. — Après avoir abandonné Pskov, les Esthoniens reportent leurs positions sur la ligne fortifiée d'Isborsk.

26 Août. — Les forces « blanches » russes évacuent Pskov.

29 Août. — A l'Assemblée constituante : lecture de la

déclaration de reconnaissance de l'indépendance esthonienne faite par l'empire allemand.

31 Août. — Offres de paix du gouvernement des Soviets par un radio signé Tchitchérine.

102 membres bolchevistes du Congrès des Trade-Union sont arrêtés et envoyés en Russie.

10-12 Septembre. — Entrevue des Premiers Ministres et des Ministres des Affaires étrangères d'Esthonie, de Latvie et de Lithuanie à Riga.

12 Septembre. — L'Assemblée constituante approuve l'ouverture de négociations de paix.

14-15 Septembre. — Les représentants de l'Esthonie, de la Latvie, de la Lithuanie et de la Finlande ont une Conférence à Reval.

16-18 Septembre. — Les Délégations esthonienne et bolcheviste se rencontrent à Pskov.

20 Septembre. — Dans la région de Pskov de violentes attaques bolchévistes sont déclanchées contre nous.

22 Septembre. — Deux régiments bolchévistes sont annihilés par notre contre-attaque.

28 Septembre. — Rencontre des représentants de la Finlande, de l'Esthonie, de la Latvie et de la Lithuanie à Dorpat (Tartu).

OFFENSIVE BOLCHEVISTE SUR LE FRONT ESTHONIEN

Pour contraindre les Esthoniens à reprendre les pourparlers de paix interrompus, les Bolcheviks ont pris l'offensive sur le front de Pskov, le 23 septembre. Mais, par une contre-offensive, les troupes esthoniennes ont enrayé l'attaque de ces derniers et ont anéanti complètement deux régiments bolchévistes.

MISSION ESTHONIENNE AUX ETATS-UNIS

M. Jean Toennison est nommé par le Gouvernement esthonien chef de la mission qui va être envoyée aux Etats-Unis.

L'ANGLETERRE SE CHARGE DES INTÉRÊTS ESTHONIENS EN CHINE

A la suite de la guerre un grand nombre d'Esthoniens venus de Sibérie se sont réfugiés en Chine.

Le Foreign Office vient d'informer la Légation esthonienne à Londres que le ministre britannique à Pékin avait reçu l'ordre de se charger des intérêts des citoyens esthoniens en Chine.

Le Gouvernement esthonien a pris la décision de nommer un consul à Shanghai.

AUTONOMIE DE L'ÉGLISE PROTESTANTE ESTHONIENNE

Le Synode de l'église protestante esthonienne a élu comme chef de l'église esthonienne le pasteur Jacob Kukk. Par suite de cette élection l'église protestante d'Esthonie ne dépend plus de l'église protestante allemande et est devenue autonome.

LE GÉNÉRAL LAÏDONER DÉCORÉ PAR S. M. LE ROI D'ANGLETERRE

Le chef de la mission militaire britannique en Esthonie a remis au général Laïdoner, généralissime de l'armée esthonienne, au nom de Sa Majesté britannique, les insignes de commandeur de l'ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges.

La remise de ces distinctions a été accompagnée de la citation suivante :

« Sa Majesté britannique m'a chargé de vous remettre ces insignes pour les mérites indiqués ci-après ;

Pour avoir délivré l'Esthonie des Bolchevistes, avoir repoussé l'offensive allemande en Esthonie, avoir soutenu le mouvement national de la Lettonie, avoir organisé l'armée russe du Nord-Ouest et l'avoir soutenu.

A L'ÉCOLE ESTHONIENNE D'ARTILLERIE

Le 5 octobre une fête a été donnée à l'occasion de la sortie de la première promotion de l'Ecole esthonienne d'artillerie.

Cinquante-cinq cadets ont été promus officiers.

Les cours des écoles d'artillerie et d'infanterie viennent de rouvrir à Reval.

INFORMATIONS

RECONNAISSANCE DE L'INDÉPENDANCE « DE FACTO »

[DE L'ESTHONIE PAR LA SUÈDE

Le ministre des Affaires étrangères a reçu de Stockholm, à la date du 11 septembre 1919, un télégramme lui faisant connaître que le gouvernement suédois avait informé par lettre le consul Wallen qu'il reconnaissait l'indépendance *de facto* de l'Esthonie.

Le gouvernement suédois va nommer un représentant à Reval et des consuls à Pernau et à Narva.

LA QUESTION DE LA PAIX AVEC LES BOLCHEVIKI

Le Gouvernement d'Esthonie recevait le 31 Août 1919 du Gouvernement de Moscou le radiotélégramme suivant disant en substance :

« Bien que le Gouvernement de Reval, sous la pression des Gouvernements alliés, ait donné satisfaction aux desseins de ces derniers et soutenu leurs intérêts contre celui du peuple esthonien en poursuivant des opérations militaires avec les bandes blanches russes contre la République fédérative des Soviets de Russie dans les provinces de Petrograd et de Pskov, le Gouvernement des Soviets de Russie, après la prise de Iambourg et de Pskov, s'adresse au Gouvernement de Reval pour lui proposer d'entreprendre des négociations de paix dans le but de fixer les frontières de l'Etat esthonien, d'établir des zones neutres entre les troupes esthoniennes et russes et de préciser les autres questions de détail en rapport avec la reconnaissance de l'indépendance de l'Esthonie par la République fédérative des Soviets russes.

« Cette dernière espère recevoir du Gouvernement de Reval dans un prochain avenir des indications fixant la date et le lieu où pourraient commencer les négociations, d'autant plus que le Gouvernement

de Reval doit lui-même comprendre très clairement, après les propositions faites pour l'ouverture de pourparlers de paix par le Gouvernement de la République soviétiste russe, que s'il participe aux opérations secrètes contre le Gouvernement soviétiste et marche selon les directives des Alliés qui se préparent à attaquer la Russie soviétiste, il sera tenu complètement responsable de cette offensive militaire. Dans le cas où les troupes soviétistes se trouveraient par la suite dans l'obligation d'avancer en Esthonie pour des raisons militaires cela dépendrait donc exclusivement du Gouvernement de Reval.

« Je vous prie de bien vouloir me donner une prompte réponse et des indications fermes qui permettent de commencer de suite les négociations.

« Le commissaire des Affaires étrangères :

« (Signé) TCHITCHERINE »

En réponse à l'offre de Tchitcherine, M. Poska, ministre des Affaires étrangères d'Esthonie adressait, en date du 4 septembre, la note suivante :

« En réponse à votre radio numéro 1175 et comme suite à ma communication numéro 175, j'ai l'honneur de vous informer que, vu que les hostilités entre l'Esthonie et la Russie soviétiste ont été causées par l'intrusion de l'armée des Soviets sur le territoire esthonien, et que le champ de bataille ne s'est trouvé transféré sur le territoire de la Russie soviétiste que par une conséquence naturelle des opérations militaires, et non par suite d'un désir de conquête de la part du peuple esthonien dont les buts sont purement défensifs ;

« Si, à présent, le gouvernement russe des Soviets est disposé à cesser les hostilités, le gouvernement esthonien ne voit aucun obstacle à l'ouverture de négociations sur ce point, ni au sujet de l'établissement des relations réciproques des deux républiques dans l'avenir. Le Gouvernement esthonien propose que les négociations aient lieu à Pskov, à partir du 10 septembre. »

Par une communication datée de Moscou, le 6 septembre, Tchitcherine, déclarait accepter ces propositions,

Le ministre des Affaires étrangères, M. Poska, dans la séance du 12 septembre, communiquait à l'Assemblée constituante les conditions de paix proposées par le Gouvernement des Soviets.

Il déclarait à ce propos :

« Maintenant que le Gouvernement a réussi à entrer en pourparlers avec le Gouvernement bolchéviste et qu'il espère aboutir à une paix durable avec le Gouvernement des Soviets il fera tout son possible pour arriver à un accord.

« Seulement, cela ne peut être réalisé qu'à la condition que la paix ne porte pas atteinte à l'honneur de notre peuple et au prestige de notre pays. Le Gouvernement de la République est d'avis que ces pourparlers ne doivent pas seulement être engagés entre nous et le Gouvernement des Soviets mais aussi entre ce dernier et les autres petits peuples de l'ancienne Russie, et que la paix qui sera conclue doit également assurer la sécurité des peuples avec lesquels nous avons coopéré.

« Ces autres peuples nous ont déjà, par l'intermédiaire de notre Délégation, envoyé leurs félicitations pour notre initiative, et, s'adressant à notre pays, qu'il nomment « leur frère aîné », ont exprimé l'espoir que nous n'oublierions pas leurs intérêts au cours de ces négociations ».

■ À l'exception du parti agraire qui s'est abstenu, l'Assemblée a adopté la motion suivante proposée par les démocrates :

« Après avoir entendu l'exposé du gouvernement relatif aux pourparlers de paix avec le gouvernement des Soviets l'Assemblée déclare que :

« La République esthonienne a été obligée de défendre son indépendance et sa sécurité contre les attaques des forces des Soviets russes. Les vaillantes troupes esthoniennes ont brillamment accompli cette tâche, et victorieuses restent sur la défensive devant les frontières de l'Esthonie.

« L'Assemblée envoie ses vives félicitations à l'armée nationale et espère fermement que dans l'avenir elle repoussera également toutes entreprises des ennemis.

« Maintenant que le Gouvernement des Soviets a fait des propositions de paix, l'Assemblée estime que l'Etat esthonien n'a pas de raisons d'ignorer ces propositions, car le peuple esthonien n'a soutenu cette guerre, dès son début, que pour se défendre.

« La Paix doit assurer la sécurité du peuple et l'indépendance du pays en accord avec les justes intérêts des peuples alliés. L'Assemblée approuve les premiers pas faits par le gouvernement pour obtenir la paix et passe à l'ordre du jour. »

L'Assemblée Constituante d'Esthonie ayant adopté à l'unanimité la décision prise par le Gouvernement, la date de l'ouverture des pourparlers a été fixée au 15 septembre.

La première condition posée aux Bolcheviki russes par le Gouvernement esthonien, d'offrir en même temps une suspension des hostilités aux Gouvernements de la Latvie, de la Lithuanie et de la Finlande, est la conséquence logique de la politique suivie par l'Esthonie et de la lutte commune qu'elle a soutenue jusqu'ici contre le bolchevisme.

Le Gouvernement de la République fédérative russe des Soviets adressait le 11 septembre une proposition de paix aux Gouvernements de la Finlande, de la Latvie et de la Lithua-

nie et la Conférence des Etats baltiques s'est réunie à Reval le 14 septembre.

L'Assemblée des Premiers Ministres et des Ministres des Affaires étrangères des Etats baltiques a adopté dans les séances du 14 et du 15 septembre les résolutions suivantes :

1^o avant de commencer la discussion même des principes de la paix, il est nécessaire de poser comme condition *sine qua non* que tous les Etats qui ont été saisis de la proposition de paix des Bolcheviki et qui l'ont acceptée ou l'accepteront, négocient avec le Gouvernement soviétiste en commun et non séparément ; 2^o si cette condition, que le Gouvernement esthonien posera aux bolcheviki, n'est pas acceptée par ces derniers, les négociations seront interrompues ; en cas d'acceptation, les Etats agissant ensemble désigneront le lieu et la date des pourparlers dans un délai de quinze jours ; 3^o les conditions particulières que chaque Etat aura à poser aux Bolcheviki avant d'entrer dans les discussions de principe seront traitées dans des conférences préliminaires ; 4^o les Etats qui participeront aux négociations de paix délégueront leurs représentants dans un délai de quinze jours à la Conférence à Tartu (Dorpat) ; 5^o les Gouvernements de l'Entente doivent être informés de toutes les démarches concernant les négociations de paix jusqu'à la convocation de la Conférence de Tartu faite par chaque Gouvernement baltique séparément et, dès la réunion de la Conférence, par les organes qui seront créés par elle ; 6^o bien entendu, il est impossible qu'une paix, dans l'acception habituelle du mot, soit conclue avec la Russie. On ne peut, dans les conditions actuelles, que parler d'une suspension des hostilités.

Les principes de cette suspension d'armes, exposés ci-dessus, ont été adoptés à l'unanimité par les représentants des Etats baltiques à la Conférence de Reval, et la Délégation esthonienne a été chargée de les communiquer aux représentants du Gouvernement des Soviets à Pskov. Toutes les nouvelles répandues dans certains journaux annonçant que l'Esthonie aurait l'intention de conclure une paix séparée avec les Bolcheviki sont donc sans aucun fondement.

L'Esthonie a pris l'initiative des pourparlers avec le Gouvernement des Soviets parce que c'est à elle que la proposition de paix du Gouvernement des Soviets a été adressée d'abord

et parce que l'armée esthonienne représente la plus grande force combattante des Etats baltiques.

Le Gouvernement esthonien a immédiatement, par la voix de sa Délégation à Paris, communiqué aux Puissances alliées l'offre de Tchitcherine. Il n'a pas voulu agir seul et s'est mis aussitôt en rapport avec les autres Gouvernements voisins auxquels le Gouvernement des Soviets avait également fait des offres semblables. Il donnait aussi l'assurance qu'aucune décision importante ne serait prise par l'Esthonie sans le consentement et l'approbation de ces gouvernements voisins.

Il faisait de plus connaître qu'aucune décision ne serait non plus prise à l'insu des Gouvernements alliés et associés avec lesquels l'Esthonie a, dès le début de son existence indépendante, cherché à agir de concert et avec lesquels elle s'efforce de resserrer les liens étroits qu'elle a déjà noués.

Les représentants du Gouvernement esthonien se sont rencontrés à Pskov, les 17 et 18 septembre, avec ceux du Gouvernement des Soviets. Ce dernier était représenté par M. Léonid Krasin, commissaire du peuple au commerce, à l'industrie et aux voies de communication, M. Maxime Litvinov, membre du Commissariat des Affaires étrangères, et le professeur D. Bogolépov, membre du Commissariat des finances.

La Délégation esthonienne était présidée par M. A. Birk, membre de l'Assemblée constituante.

Première séance

M. Krasin ouvre la séance par un long discours dans lequel il émet l'opinion que, par la paix de Versailles, les meneurs de la Ligue des Nations veulent se partager des pays qui n'étaient même pas belligérants. La Russie, dit-il, ne fait que se défendre et elle ne conçoit son salut qu'en suivant la voie indiquée par les Bolcheviki. La Russie ne désire pas imposer par la force ses idées aux autres; le Gouvernement des Soviets est prêt à faire la paix avec tous ceux qui lui donneront la garantie réelle qu'ils sont disposés à la laisser en paix. La Russie n'attaque personne et ne fait que se défendre. Krasin termine en remerciant le Gouvernement esthonien d'avoir accueilli les ouvertures de paix qui lui ont été faites par le Gouvernement des Soviets.

M. Birk répond que le peuple esthonien désire se gouverner lui-même, qu'il n'a attaqué personne, mais s'est seulement défendu contre une agression; qu'il n'a aucune visée impérialiste, qu'il est prêt à traiter si on lui accorde les conditions qui lui conviennent et si on le laisse en paix.

Après la vérification des pouvoirs, Krasin propose de nommer immédiatement une sous-commission pour fixer les conditions d'un armistice.

M. Birk propose qu'au préalable certaines questions soient tranchées. Cette proposition est adoptée.

M. Birk demande alors si le Gouvernement des Soviets a fait également des propositions de paix aux autres Etats en lutte avec lui, qui firent partie de l'ancien empire russe.

M. Litvinov répond que des propositions de paix ont été faites aussi à la Lithuanie, à la Letvie et à la Finlande.

Alors M. Birk propose que les pourparlers soient menés à la fois avec l'Esthonie, la Letvie, la Lithuanie et la Finlande.

M. Krasin demande si l'Esthonie estime qu'à l'heure actuelle, où le Gouvernement des Soviets n'a pas encore reçu de réponse de Lithuanie, de Letvie et de Finlande, il lui est possible de continuer les pourparlers et si elle serait disposée à conclure la paix même si les trois autres Etats repoussaient les propositions de paix qui leur ont été adressées.

M. Birk dit qu'il espère pouvoir donner réponse le soir même, s'il a pu recevoir d'ici là, par l'intermédiaire d'un courrier, l'avis de son Gouvernement.

Séance de nuit du 17 Septembre

M. Birk déclare que le courrier qu'il a dépêché auprès de son Gouvernement n'est pas encore revenu, mais qu'il pense pouvoir donner réponse le lendemain matin. M. Litvinov donne lecture des propositions de paix du Gouvernement des Soviets à la Letvie, à la Lithuanie et à la Finlande.

Troisième séance, le 18 septembre.

M. Birk propose de renvoyer les pourparlers jusqu'au moment où les réponses des gouvernements auxquels des propositions de paix ont été adressées seront parvenues à la Conférence. Et cela afin que l'Esthonie puisse conduire les pourparlers en se

tenant en contact avec les autres gouvernements. Birk espère que la réponse de ces gouvernements sera affirmative et parviendra rapidement.

M. Krasin suppose qu'il serait tout de même possible, en attendant, d'entamer la discussion sur les relations futures de l'Esthonie en particulier avec la Russie soviétiste. Il expose que si la Délégation esthonienne ne juge pas possible de le faire, il faudra ou attendre dans l'inaction la réponse des autres gouvernements, ou se séparer et convenir à nouveau du lieu et de l'époque où seraient repris les pourparlers.

M. Birk répond que l'Esthonie et les trois Etats convoqués ont toute une série de questions d'importance capitale à résoudre et qu'ils ne peuvent les résoudre séparément. L'armistice est une de ces questions. Comme il serait inutile d'attendre à Pskov, la délégation esthonienne se retirera, mais, avant de se séparer, il est possible de s'entendre sur le lieu où se réunira de nouveau la conférence, ainsi que sur le plan de ses travaux.

M. Krasin estime que les pourparlers deviennent sans objet du fait de l'absence des représentants des trois autres Etats.

La question de savoir si les pourparlers actuels seront considérés comme terminés ou comme remis à plus tard est ensuite soulevée.

M. Litvinov demande si l'Esthonie serait disposée à mener de nouveaux pourparlers au cas où un ou deux des trois gouvernements voisins rejeteraient l'invitation du Gouvernement des Soviets. Il est répondu que cela est de la compétence du Gouvernement.

En conclusion, la Délégation soviétiste constata que la Délégation esthonienne avait soumis la poursuite des pourparlers à de nouvelles conditions, à savoir : la participation auxdits pourparlers, en contact avec l'Esthonie, de la Latvie, de la Lithuanie et de la Finlande.

Les protocoles avaient été préparés en russe et en esthonien. Les délégués esthoniens quittèrent Pskov le jour même.

DEUXIÈME CONFÉRENCE BALTIQUE

La deuxième Conférence baltique s'est tenue à Tartu (Dorpat) du 18 septembre au 4 octobre. La Finlande était représentée par ses ministres MM. Vennola et Holsti; l'Es-

thonie, par MM. Strandman, Poska et Piip; la Lettonie, par MM. Ulmanis et Meierowics; la Lithuanie, par MM. Leonas, Zaunias et Szlupas.

Dès le premier jour, la Conférence a abordé la question de la paix avec le Gouvernement des Soviets russes. En partant de ce principe que les Etats baltiques ne poursuivent nullement une politique agressive envers la Russie, la Conférence n'a pas rejeté en principe la possibilité d'écouter les propositions de paix des bolcheviki russes. La Conférence est immédiatement tombée d'accord sur la nécessité de créer les bases d'une entente défensive entre les Etats baltiques. En ce qui concerne les craintes des Lithuaniens au sujet d'une agression polonaise, la Conférence espère, sur ce point aussi, aboutir à un arrangement.

D'importantes décisions ont été prises dans les séances où étaient seuls admis les représentants des quatre Etats baltiques autorisés et reconnus par la Conférence. Les représentants militaires ne participèrent pas à la Conférence et les secrétaires des ministres n'assistaient pas à certaines séances tenues à huis clos.

En ce qui touche la question de la paix, la Conférence a décidé d'envoyer un radiogramme à M. Tchitcherine, commissaire aux Affaires étrangères du Gouvernement de la République fédérative russe des Soviets, portant la signature des ministres des Etats baltiques et disant en substance: « Les Gouvernements d'Esthonie, de Lettonie et de Lithuanie sont disposés à entrer en pourparlers de paix. Comme lieu de ces pourparlers, on propose la ville de Tartu et on demande que la réponse à cette invitation parvienne avant le 25 octobre au plus tard. »

La Conférence a rédigé un exposé des conditions à communiquer au Gouvernement des Soviets et des propositions à présenter aux Puissances alliées.

La première condition inscrite dans ce programme est la reconnaissance de l'indépendance des Etats baltiques. La République des Soviets doit garantir qu'aucune propagande ne sera faite dans ces Etats indépendants.

Ces décisions de la Conférence relative aux entreprises communes et solidaires des Etats baltiques sont particulièrement importantes.

Le fait que les Etats baltiques s'adressent aux alliés

témoigne que ces Etats sont désireux de ne faire les premières démarches relatives à ces pourparlers qu'en contact avec les Alliés.

Il est certain qu'en ce qui touche la question de la paix, le dernier mot appartient aux représentations nationales des Etats baltiques car, à l'exception de l'Assemblée Constituante d'Esthonie, cette question n'a pas encore été soumise aux Assemblées des autres Etats.

Le 4 octobre, M. le ministre des Affaires étrangères de Lettonie, M. Meierovics informait M. Poska, ministre des Affaires étrangères d'Esthonie que le programme d'action commune adopté par la Conférence Baltique avait été approuvé par le Gouvernement letton.

Pour élaborer les conditions préliminaires de paix, chaque Gouvernement va procéder à la nomination des commissions qui doivent se réunir le 15 octobre, à Riga.

Le Gouvernement d'Esthonie a reçu du Gouvernement des Soviets russes le radiotélégramme suivant de Moscou, en date du 6 octobre :

M. Poska, Ministre des Affaires étrangères.

En réponse à votre radiotélégramme 725, en date du 4 octobre, nous vous prions de nous faire savoir ce que vous entendez par pourparlers préliminaires et dans ce cas votre réponse doit définir leur objet, circonscrire leur étendue et faire connaître à quelles questions elles restreint ces pourparlers. Nous demandons une réponse immédiate car l'effectif et la composition de notre Délégation en dépendront.

Nous considérons la ville de Iouriev (Tartu) comme ne convenant pas à des négociations aussi compliquées ou la difficulté des correspondances avec cette dernière. Comme auparavant nous proposons de mener les négociations sur notre territoire. Si cependant vous insistez pour qu'un lieu se trouvant sur votre territoire soit choisi nous trouverions Reval plus approprié que Iouriev. Mais nous ne voulons point que la discussion de cette question puisse retarder le commencement des négociations et dans le cas où vous insisteriez d'une façon définitive et absolue sur le choix de Iouriev nous serions prêts à y consentir à la condition expresse que vous garantirez à notre Délégation la faculté de correspondre sans entraves, que vous assurerez nos communications avec Reval, l'envoi immédiat de nos radiotélégrammes chiffrés et autres de la station de Reval et leur réception ainsi que la libre circulation de nos courriers, l'inviolabilité de leurs personnes et de leurs bagages.

Nous ne pouvons consentir à mener les négociations sur votre territoire que si une solution satisfaisante de la question posée dans notre

radiotélégramme du 12 septembre, concernant la garantie de l'inviolabilité absolue dans toutes les circonstances de notre délégation, de son personnel auxiliaire, de ses couriers est accordée et d'avoir pareillement la garantie qu'aucune atteinte ne lui sera portée par les Anglais.

Nous vous proposons de commencer les négociations, le 12 octobre, sous la condition de recevoir au plus tard de votre part, le 9 au matin, une réponse satisfaisante aux questions susmentionnées ainsi que l'indication de l'endroit du front où nous aurons accès et la confirmation du fait que vous consentez à commencer sans autre retard les négociations à la date que nous proposons. Si néanmoins vous désirez choisir une autre date après le 12 octobre, nous vous prions de nous en informer 3 jours auparavant au plus tard.

Nous vous prions d'avoir l'obligeance de transmettre pareillement notre réponse à M. Meierovics et Slezevicius.

Le commissaire du peuple pour les Affaires étrangères.

TCHITCHERINE

L'échange des télégrammes entre le Gouvernement d'Esthonie et le Gouvernement des Soviets a été fait en français.

SOCIÉTÉ MARITIME FRANCO-ESTHONIENNE

Cette Société anonyme, formée récemment, a pour objet :

1^o La mise en construction, l'achat, la vente, la location, la gérance, l'échange, l'armement et l'exploitation de tous navires, bateaux, pontons ou gabares;

2^o La création et l'exploitation de toutes lignes de navigation et de tous services de transports maritimes sur tous les points du globe, ainsi que l'entreprise de tous transports, par terre ou par eau, s'y rattachant.

3^o La construction, l'acquisition, la location de toutes usines et de tous chantiers pouvant servir aux créations et entreprises susdites, et spécialement à la création et à l'exploitation d'une ligne de navigation entre Reval et les ports français en vue d'effectuer les transports maritimes entre l'Esthonie et les autres pays, notamment ceux de l'Europe occidentale.

Le siège est à Paris, 10, rue Auber.

SITUATION DES SERVICES POSTAL ET TÉLÉGRAPHIQUE EN ESTHONIE

Les troupes allemandes qui ont occupé l'Esthonie depuis le mois de février 1918 jusqu'au mois de novembre de la même

année ont entièrement détruit le réseau téléphonique et télégraphique que la République d'Esthonie avait hérité du Gouvernement russe. Quand, après l'évacuation, la Direction générale des postes d'Esthonie entra en possession de ses services, elle ne trouva que des ruines.

Néanmoins elle a réussi à rétablir l'organisation postale et le réseau télégraphique, et maintenant ces services ont presque l'extension qu'ils avaient sous l'ancien Gouvernement russe.

En attendant la mise en vigueur de nouvelles règles, les bureaux fonctionnent à l'intérieur du pays d'après les anciens règlements russes.

Les échanges postaux avec l'étranger n'ont pas encore repris toute l'activité désirable bien qu'ils soient soumis aux dispositions de la Convention conclue à Rome, le 26 mai 1906, et du règlement d'exécution y annexé, et que le service soit effectué en Esthonie de la même manière que dans tous les pays de l'Union postale universelle.

Le principal empêchement provient du fait que le Département politique du Gouvernement de la Confédération suisse se trouve dans l'impossibilité de notifier formellement l'adhésion de l'Esthonie à l'Union postale avant la reconnaissance définitive de l'indépendance de cette dernière.

La poste d'Esthonie est seulement en mesure de faire l'échange avec l'étranger des lettres et des cartes postales ordinaires et recommandées, des imprimés, des papiers d'affaires, et des échantillons de marchandises. L'organisation d'un service d'échange de lettres et de paquets avec valeur déclarée ainsi que celui d'un service de colis postaux est impossible jusqu'à ce que l'adhésion de la Finlande à l'Union postale universelle soit un fait accompli, car, dans ce cas, la Finlande pourrait servir d'intermédiaire entre l'Esthonie et les autres pays. D'après des informations fournies par la Direction générale des postes de Finlande, l'échange des colis postaux entre ce pays et les pays étrangers est régi par un accord particulier passé par les Offices Suédois à l'étranger.

Un échange direct des correspondances ordinaires et recommandées avec Stockholm se fait également par la voie des paquebots effectuant le service entre Reval et Stockholm. Mais ces services directs n'ont lieu que tous les dix ou douze jours et l'échange régulier avec l'étranger est effectué via Helsingfors.

L'échange des dépêches ordinaires et recommandées se fait directement entre l'Esthonie d'une part et la Suède, l'Allemagne et la Tchéco-Slovaquie d'autre part, viâ Helsingfors.

On peut échanger avec l'Esthonie des lettres dans toutes les langues européennes. Les langues orientales et le judéo-allemand sont seuls interdits.

Le centime étant admis comme équivalant à deux penni esthoniens au cours actuel, les taxes sont établies comme suit :

Lettres, par 15 gr. ou fract. de 15 gr. 50 penni (poids illimité)

Cartes postales :

— simples 20 —

— avec réponse 40 —

Imprimés : par 50 gr. ou

fraction de 50 grammes.. 10 penni (poids max. : 2 kgr.)

Papiers d'affaires..... 10 — (min.: 50 penni; poids max.: 2 k.)

Echantillons, par 50 gr... 10 — (min.: 30 penni; poids max.: 350^{gr})

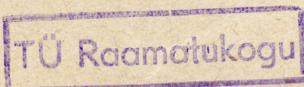
Recommandation 50 —

Avis de réception..... 50 —

Depuis le mois de décembre dernier la République d'Esthonie s'est servie de timbres-poste temporaires qu'elle a émis. Les timbres temporaires de 5 et 35 penni ont tous été employés. Au mois de mai 1919 des timbres permanents de 5, 10 et 35 penni ont été émis; ceux de valeur supérieure seront prochainement mis en circulation. Comme la Direction Générale des Postes a manqué de timbres esthoniens elle a employé des timbres russes sur lesquels a été imprimée la mention : « Eesti post ». Ces timbres sont actuellement épuisés. La Direction des postes n'étant pas encore en possession du règlement de l'Union postale universelle lorsqu'elle a émis les timbres-poste temporaires, n'a pu se conformer aux règles relatives concernant la couleur des timbres, mais l'émission des timbres permanents sera faite selon les règles adoptées par l'Union postale.

Le territoire postal de l'Esthonie est délimité comme suit : l'ancienne province russe d'Esthonie jusqu'à la ville de Narva y compris, la partie nord de l'ancienne province russe de Livonie et toutes les îles appartenant à ces deux provinces, puis la ville et le district de Petchory dans le gouvernement de Pksov.

En ce qui concerne le télégraphe, la République estho



nienne échange des télégrammes avec tous les pays, y compris les parties de l'ancienne Russie, exceptée toutefois la Russie des soviets, bien que des conventions particulières n'aient pas été passées avec les pays étrangers.

ADMISSION DE L'ESTHONIE DANS L'UNION POSTALE INTERNATIONALE

La République esthonienne est admise dans l'Union postale internationale.

Le Bureau de l'Union postale universelle a adressé le 26 août, sous le n° 2656/123 à tous les Etats adhérents à l'Union une lettre circulaire dans laquelle le Bureau de l'Union Postale, bien que la République esthonienne ne soit pas encore admise formellement comme Etat indépendant dans l'Union Postale, recommande aux membres de l'Union d'entrer en relation avec l'Esthonie. On sait qu'en attendant le règlement définitif de la situation de l'Esthonie, la France, l'Angleterre et les Pays scandinaves sont déjà entrés en relations postales avec l'Esthonie.

La France admet l'échange des colis postaux.

L'échange des sacs postaux entre l'Esthonie et la Pologne a été repris le 25 septembre.

MODIFICATION DANS LE CABINET ESTHONIEN

M. Jaan Poska, Ministre des Affaires étrangères d'Esthonie, ayant remis sa démission, M. Ant. Piip, sous-secrétaire d'Etat, délégué du Gouvernement d'Esthonie à Londres, a été chargé par l'Assemblée Constituante de prendre les fonctions de ministre des Affaires étrangères.

Le choix de M. Piip dont l'action en Grande-Bretagne comme représentant du Gouvernement d'Esthonie et à Paris comme membre de la Délégation esthonienne, s'est toujours exercée dans le sens du rapprochement le plus étroit avec les pays alliés est une sûre garantie que la politique extérieure de l'Esthonie ne subira de ce fait aucun changement.

M. Poska, qui reste Président de la Commission des Affaires extérieures et avec lequel M. Piip ne fait ainsi que continuer son ancienne collaboration, demeure par cela même un des dirigeants de cette politique.

DOCUMENTS

DÉCLARATION DES RÉPUBLIQUES INDÉPENDANTES D'ESTHONIE,
DE LATVIE ET DE LITHUANIE ADRESSÉ A M. LE PRÉSIDENT
DE LA CONFÉRENCE DE LA PAIX.

A Son Excellence

Monsieur le Président de la Conférence de la Paix.

Nous soussignés, représentants des Etats indépendants des Républiques d'Esthonie, de Latvie, de Lithuanie, animés des mêmes aspirations et en complète solidarité, nous nous sommes réunis à Paris, le 6 septembre, et, après délibération, avons décidé unanimement d'adresser à la Conférence de la Paix la déclaration suivante.

Nous avons appris avec satisfaction que le Conseil Suprême avait décidé dans le courant d'août de s'occuper de la question des Pays Baltiques et avait chargé la Commission Baltique de lui présenter une déclaration à ce sujet.

Bien que nous ignorions quelles sont les décisions proposées par cette Commission et celles que pourrait prendre le Conseil Suprême, nos populations ne doutent pas que les grands principes de justice pour lesquels les Alliés ont lutté ainsi qu'elles-mêmes, tel que le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes, soient applicables à nos pays non moins qu'aux autres nations, et, elles espèrent que le statut international des Etats respectifs qu'elles ont constitués sera définitivement fixé par la reconnaissance de leur indépendance par la Conférence de la Paix.

Mais, les Etats Baltiques possédant maintenant une orga-

nisation intérieure bien établie qui leur assure une vie propre, il est indispensable dans leur intérêt en même temps que dans l'intérêt général, que cette décision soit prise le plus tôt possible. La reconstitution des conditions normales de vie dans ces pays dévastés par la guerre ne peut plus, en effet, souffrir de remise et la lutte que leurs habitants doivent poursuivre contre les Bolchevistes et pour la défense de leurs territoires en général, met ces nouveaux Etats dans l'obligation urgente de se créer et de s'assurer des relations commerciales, financières et politiques avec les autres Etats, ce qui est impossible sans un règlement international de leur situation.

En même temps, les peuples que nous représentons, partisans de la création d'une Ligue des Nations qui serait capable de défendre les droits de toutes les nations petites et grandes, sont désireux pour les mêmes raisons d'être admis dans la famille des peuples libres comme membres de cette Ligue.

En conséquence, nous prions le Conseil Suprême de bien vouloir faire savoir à chacun des Gouvernements intéressés les résultats de l'examen de la question touchant son pays et d'admettre chacun des Etats mentionnés ci-dessus dans la Ligue des Nations.

Paris, le 6 septembre, 1919.

Le Chef de la Délégation d'Esthonie p. i. :
(Signé), Ant. PIIP.

Le Président de la Délégation de Latvie :
(Signé), SESKIS.

Le Président de la Délégation de Lithuanie :
(Signé), Thomas NAROUCHEVITCH.

LETTRE DE M. C. R. PUSTA
A M. LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Paris, le 23 Septembre 1919.

A son Excellence,

Monsieur le ministre des affaires étrangères,

Comme suite à la lettre adressée à la Conférence de la Paix par la Délégation esthonienne, le 4 septembre 1919, j'ai l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence les faits suivants.

Le Gouvernement de la République esthonienne, ayant consenti à entrer en pourparlers avec le Gouvernement de la République fédérative russe des Soviets au sujet d'une suspension d'armes, a saisi l'Assemblée Constituante d'Esthonie de la proposition faite par ce dernier. Celle-ci a adopté à l'unanimité la décision prise par le Gouvernement, et, la date de l'ouverture des pourparlers a été fixée au 15 septembre. Or, le Gouvernement esthonien a posé comme première condition aux Bolcheviki russes d'offrir en même temps une suspension des hostilités aux Gouvernements de la Latvie, de la Lithuanie et de la Finlande.

Cette demande est la conséquence logique de la politique suivie par l'Esthonie et de la lutte commune qu'elle a soutenue jusqu'ici avec ses voisins contre le bolchévisme.

La Conférence des Etats baltiques s'est réunie à Reval le 14 septembre et il résulte des informations qui nous sont parvenues que le Gouvernement de la République des Soviets a adressé, le 11 septembre, une proposition de paix aux Gouvernements de la Finlande, de la Latvie et de la Lithuanie.

L'Assemblée des premiers ministres et des ministres des Affaires étrangères des Etats Baltiques a adopté dans les séances du 14 et du 15 septembre les résolutions suivantes :

1) Avant de commencer la discussion même des principes de la paix il est nécessaire de poser comme condition *sine qua non* que tous les Etats qui ont été saisis de la proposition de paix des bolcheviki et qui l'ont acceptée ou l'accepteront, négocient avec le Gouvernement soviétiste en commun

et non séparément; 2) si cette condition, que le Gouvernement esthonien communiquera aux bolcheviki, n'est pas acceptée par ces derniers, les négociations seront interrompues; en cas d'acceptation, les Etats agissant ensemble désigneront le lieu et la date des pourparlers dans un délai de quinze jours; 3) les conditions particulières que chaque Etat aura à poser aux Bolcheviki avant d'entrer dans les discussions de principe seront traitées dans des conférences préliminaires; 4) les Etats qui participeront aux négociations de paix délégueront leurs représentants dans un délai de quinze jours à la Conférence à Tartu (Dorpat); 5) Les Gouvernements de l'Entente doivent être informés de toutes les démarches concernant les négociations de paix jusqu'à la convocation de la Conférence de Tartu par chaque Gouvernement baltique séparément et dès la réunion de la Conférence par les organes qui seront créés par elles; 6) bien entendu, il est impossible qu'une paix, dans l'acception habituelle du mot, soit conclue avec la Russie. On ne peut, dans les conditions actuelles, que parler d'une suspension des hostilités.

Les principes de cette suspension d'armes, exposés ci-dessus, ont été adoptés à l'unanimité par les représentants des Etats baltiques à la Conférence de Reval et la Délégation esthonienne a été chargée de les communiquer aux représentants du Gouvernement des Soviets à Pskov. Toutes les nouvelles répandues dans certains journaux annonçant que l'Esthonie aurait l'intention de conclure une paix séparée avec les Bolchevistes sont donc sans aucun fondement.

L'Esthonie a pris l'initiative des pourparlers avec le Gouvernement des Soviets parce que la proposition de paix faite par ce Gouvernement lui a été adressée la première et parce que l'armée esthonienne représente la plus grande force combattante des Etats baltiques.

Le Gouvernement esthonien a maintes fois proclamé que l'Esthonie s'était engagée dans la guerre contre le Gouvernement des Soviets, parce que ce dernier avait manifesté des tendances annexionnistes et ordonné une offensive contre l'Esthonie. Les Esthoniens ont fait une guerre défensive; leur but était de repousser l'ennemi et, en assurant la tranquillité de leurs frontières, de rétablir l'ordre dans le pays.

Ce but a été atteint grâce aux efforts de l'armée esthonienne. Les Bolcheviki ont été complètement rejetés hors des

frontières du pays avec des pertes considérables, un ordre démocratique a été établi et l'Assemblée constituante a été convoquée pour donner au statut du pays une forme définitive.

L'armée esthonienne, après avoir lutté sans discontinuer contre un ennemi supérieur pendant dix mois, a fini par sentir la fatigue l'envahir malgré son énergie. A cette fatigue est venu s'ajouter un profond désappointement par suite du retard apporté par la Conférence de la Paix à s'occuper de la question de l'indépendance esthonienne.

C'est pour cette raison que le commandant suprême des forces esthoniennes avait déjà, au printemps de l'année courante, créé une armée composée principalement de prisonniers russes pris au cours de nos opérations contre l'armée bolchéviste. En plaçant cette armée entre l'armée esthonienne et les Bolcheviki, sur les territoires conquis par les Esthoniens dans les Gouvernements de Petrograd et de Pskov et qui ne sont point revendiqués par eux, il essayait de créer une sorte d'État-tampon pour donner à l'armée esthonienne fatiguée un peu du repos qui lui était nécessaire.

Cette manœuvre stratégique lui permettait aussi de prélever sur le front de Narva un nombre considérable de forces pour repousser les attaques de la Landeswehr des Barons baltes et des divisions allemandes de Von der Goltz.

Cette opération, qui a été commencée par l'armée esthonienne avec un élan splendide, n'a pu être menée jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à l'expulsion complète des armées allemandes de la Lettonie et de la Lithuanie, par suite de l'intervention des représentants des Puissances alliées qui ont imposé un armistice aux Esthoniens et aux Lettons. Les troupes allemandes sont restées en Lettonie et continuent le recrutement de nouvelles forces en Allemagne.

Pour le Gouvernement esthonien, il était évident que ces forces allemandes, évaluées ces derniers temps à 100.000 hommes, représentaient pour l'Esthonie un danger sérieux et une menace croissante. Le Gouvernement esthonien ne pouvait conserver aucun doute sur les intentions de la Landeswehr et de l'armée de Von der Goltz après la façon très nette dont celles-ci s'étaient manifestées au mois de juillet dernier. Dans le cas où une nouvelle lutte serait entreprise contre les troupes allemandes, l'armée esthonienne serait seule en mesure

d'y engager des forces réelles, car les petites armées lettonne et lithuanienne, mal équipées, ne pourraient lui prêter qu'un appui tout à fait insuffisant.

De plus, des signes de démoralisation et un commencement de dislocation se faisaient sentir dans l'armée russe du Nord-Ouest, en face des attaques violentes des forces bolchevistes. Des différends s'étaient élevés entre les commandants de cette armée, Youdenitch et Balakhovitch, à la suite desquels ceux-ci avaient dû abandonner la ville de Pskov conquise par l'armée esthonienne. Le sort des détachements russes sur le front de Narva semblait définitivement fixé...

Pour parer à ces deux dangers : la menace des Allemands au Sud et celle des Bolchevistes à l'Est, l'armée esthonienne, bien qu'animée d'un bon esprit et bien disciplinée, restait avec des munitions tout à fait insuffisantes pour poursuivre des opérations plus étendues et de longue durée, car, depuis le mois de mai, le Gouvernement esthonien, malgré ses démarches répétées, n'avait reçu aucun matériel de guerre de la part des Alliés.

Les difficultés financières se faisaient chaque jour sentir d'avantage et pesaient plus lourdement sur la situation intérieure comme sur la situation extérieure. Les dettes de la guerre avaient déjà atteint plusieurs centaines de millions; il n'était guère possible d'envisager la continuation de dépenses aussi élevées et le Gouvernement esthonien se trouvait dans l'impossibilité d'améliorer les conditions où il était placé puisque les puissances alliées laissaient sans réponses ses démarches au sujet d'un emprunt.

En présence de toutes ces difficultés l'offre de Tchitcherine ne pouvait être rejetée sans examen préalable. Tenant compte de l'état d'esprit de la population et de l'opinion de la majorité de l'Assemblée constituante, il était impossible pour le Gouvernement esthonien de ne pas accepter l'ouverture de pourparlers, qui, en toute évidence, semblaient fondée et promettaient au moins de donner à ce pays un instant de répit.

Le Gouvernement esthonien a immédiatement, par la voix de sa délégation à Paris, communiqué aux Puissances Alliées l'offre de Tchitcherine. Il n'a pas voulu agir seul et s'est mis aussitôt en rapport avec les autres Gouvernements voisins auxquels le Gouvernement des Soviets avait également fait des

offres semblables. Nous pouvons affirmer, avec certitude, qu'aucune décision importante ne sera prise par l'Esthonie sans le consentement et l'approbation de ces gouvernements voisins.

Aucune décision ne sera également prise à l'insu des Gouvernements alliés et associés avec lesquels l'Esthonie a, dès le début de son existence indépendante, cherché à agir de concert et avec lesquels elle s'efforce de resserrer les liens étroits qu'elle a déjà noués.

Les pourparlers engagés avec les Bolchevistes aboutiront-ils à une paix ? La réponse à cette question est, pour le moment, difficile à donner.

Si ces pourparlers n'aboutissaient pas à la paix, un armistice prolongé, un état de paix armée entre les Etats baltiques et la Russie des Soviets paraît possible, de même que la ratification par tous les Etats baltiques d'une convention militaire pour la défense de leur indépendance contre les attaques bolchevistes. Ce serait le commencement de la réalisation du « cordon sanitaire » que les Alliés ont cherché à créer autour de la Russie bolchéviste et contre l'expansion allemande en Russie. Il est certain, qu'au cas où un armistice serait conclu avec le Gouvernement des Soviets, l'Esthonie ne deviendra jamais une zone d'infiltration de la propagande bolcheviste et qu'elle restera toujours une barrière contre elle. L'Esthonie, en entamant des pourparlers avec les Bolchévistes n'a pas modifié l'orientation de sa politique et ses sentiments restent les mêmes à l'égard des Alliés car elle conserve le ferme espoir que c'est seulement avec leur appui qu'elle gardera la possibilité de réaliser ses aspirations, c'est-à-dire d'obtenir une complète indépendance.

Or, l'Esthonie, qui s'est adressée aux Alliés avec une entière confiance dès le début, a besoin maintenant, dans un moment si critique, d'être soutenue encore d'avantage par leurs conseils et d'avoir la collaboration de leurs représentants militaires et diplomatiques. Le Gouvernement de la République esthonienne s'adresse au Gouvernement français pour lui demander de l'aider amicalement de ses avis autorisés tout particulièrement à ce moment puisque des conditions qui vont être imposées aux Bolcheviki russes dépendra non seulement la sécurité de l'Esthonie mais aussi celle d'autres pays. Il persiste à croire également que la France ne refusera point de contribuer à la consolidation de l'armée esthonienne qui, l'armistice signé ou non, restera,

toujours en garde contre toute nouvelle attaque des bolchévistes.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

(Signé) C. R. PUSTA.

LETTRE DE M. DELAUAUD, MINISTRE DE FRANCE EN SUÈDE
A M. C.-R. PUSTA
RELATIVE A L'ENVOI D'ÉTUDIANTS ESTHONIENS EN FRANCE

Stockholm, le 18 septembre 1919.

Monsieur le Délégué,

Par une lettre en date du 3 septembre 1919 vous avez bien voulu me faire savoir que le Gouvernement esthonien a décidé d'envoyer des étudiants terminer leurs études en France et que la Délégation que vous présidez lui avait proposé d'attribuer une subvention de 2.000 francs à chacun de ces jeunes gens. Je ne puis que me réjouir de cette décision qui contribuera puissamment au rapprochement de la France et de l'Esthonie que nous souhaitons très vivement. Je ne doute pas que le Comité d'honneur et de patronage que vous avez l'intention de former à Paris ne rende à l'œuvre si intéressante que vous préconisez d'appréciables services en donnant aux élèves esthoniens les encouragements les plus utiles et ne contribue efficacement à resserrer, comme nous le désirons, les relations intellectuelles entre l'Esthonie et la France

Veillez agréer, Monsieur le Délégué, les assurances de ma haute considération et de mes sentiments dévoués.

(signé) DELAUAUD.

LETTRE DES RÉPUBLIQUES INDÉPENDANTES D'AZERBAÏDJAN, DU CAUCASE DU NORD, D'ESTHONIE, DE GEORGIE, DU KOUBAN, DE LETTONIE, DE LITHUANIE ET D'UKRAINE, A MONSIEUR GEORGES CLÉMENTEAU, PRÉSIDENT DU CONSEIL SUPRÊME INTÉRALLIÉ A LA CONFÉRENCE DE LA PAIX.

Paris, le 8 Octobre 1919.

Monsieur le Président,

Comme suite à notre déclaration du 7 juin 1919, nous, les représentants autorisés des Républiques indépendantes d'Azerbaïdjan, du Caucase du Nord, d'Esthonie, de Georgie du Kouban, de Lettonie, de Lithuanie et d'Ukraine, considérons comme notre devoir de porter à la connaissance de Votre Excellence les faits suivants :

I. — Le Conseil suprême des Puissances alliées s'est trouvé placé, aussitôt qu'il a été constitué, devant l'existence de nouveaux Etats résultants de la dislocation de l'ancien Empire russe qui s'était écroulé dès le mois d'octobre 1917. Ces nouveaux Etats se sont constitués d'après le principe du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes et, en fait, ils se sont organisés sur de larges bases démocratiques. Ils ont donc réalisé les principes proclamés par les Puissances de l'Entente. Dès leur constitution ces Etats se sont trouvés obligés de se défendre contre toutes les forces destructives bolchévistes ou réactionnaires venant de Russie qui cherchent, par la force armée, à pénétrer dans ces pays. La sanglante guerre civile que ces deux partis mènent entre eux au sein de la Russie ne les empêche pas, chacun de son côté, d'attaquer ou de se préparer à attaquer ces nouveaux Etats démocratiques. Ceux-ci ayant besoin d'un appui moral et matériel il était nécessaire que leur indépendance fût formellement reconnue et qu'une aide internationale leur fût donnée contre toutes les agressions.

Or, malgré toutes les déclarations et les demandes de ces Etats, ni cette reconnaissance formelle, ni cette aide internationale ne leur ont été accordée. Par contre, à la suite de la décision prise par l'Entente de combattre les Bolchévistes russes, les forces de Koltchak, de Denikine et d'autres ont obtenu

d'énormes secours matériels qu'elles ont souvent employés contre les Etats nationaux qui s'organisent sur les frontières de la Russie. De cette manière toute la puissance de réalisation que ces peuples ont manifestée, toutes les forces et l'énergie qu'elles ont déployées pour établir un ordre social de forme véritablement démocratique, se trouvent menacées d'anéantissement par ces forces qui bénéficient de l'aide des puissances alliées et associées. La désorganisation complète dans laquelle ces forces ont plongé les parties du Caucase du Nord et de l'Ukraine occupées par elles est une conséquence frappante de leur pénétration dans ces Etats.

Une expérience de deux ans a suffisamment prouvé que tous les essais faits en vue de reconstituer la Russie dans ses frontières d'autrefois, toutes les tentatives de réunir mécaniquement les parties de l'ancienne Russie qui se sont détachées d'elle par la volonté de leurs populations ne sont point capables de rétablir la paix, l'ordre et la liberté. Pour ce qui est de la lutte intérieure de la Russie proprement dite, elle prend le caractère d'une longue guerre civile. Ne prétendant nullement se mêler à cette lutte civile et politique qui doit être résolue par les efforts du peuple russe lui-même, selon sa volonté, les Républiques sus-mentionnées veulent consacrer leurs forces à la consolidation des organisations démocratiques existant déjà sur leurs territoires. Or, les efforts faits par ces Etats dans cette voie se heurtent à de grandes difficultés non seulement par suite de la lutte qu'ils ont à soutenir contre l'agression bolchéviste ou réactionnaire russe, mais encore du fait que leur indépendance n'étant pas dûment reconnue par les Puissances de l'Entente tous leurs efforts se trouvent entravés. La question de l'indépendance de ces nouveaux Etats devrait immédiatement être résolue, et cela, sans attendre la solution de la crise intérieure russe, car il est évident, pour tous ceux qui connaissent la situation en Russie, que cette crise sera longue à résoudre et ne peut être réglée par le succès des armées de l'un ou de l'autre parti. Ces Etats ont d'ailleurs offert et donné suffisamment de garanties pour le libre développement économique de la future Russie et pour les intérêts que les Puissances alliées et associées peuvent y avoir.

Pour s'assurer de la façon la plus certaine contre toute agression étrangère, les Gouvernements de ces Etats déploient une grande activité pour créer entre eux des alliances défensives.

Comme résultat de ces efforts on peut citer la convocation de la Conférence des Etats baltiques à Reval et à Tartu et celle de la Conférence des Etats caucasiens à Tiflis.

Les intérêts de la paix, de l'humanité et de la civilisation exigent un règlement international immédiat de la situation de ces Etats. Les résultats du retard dont nos peuples se plaignent à bon droit se sont déjà fait sentir : ce sont l'état de guerre dans certains de ces pays et la menace incessante d'agression pour les autres, l'entrave apportée à la vie économique, financière et commerciale, et, en ce qui concerne les régions envahies, la décadence de la culture et la démoralisation, le manque de sécurité personnelle et la pratique d'incroyables cruautés. De plus, du fait de cette situation les relations diplomatiques et consulaires, la défense des droits de nos nationaux à l'étranger, toutes les questions de droit civil et international touchant les transports, les communications postales et télégraphiques, les rapports commerciaux et financiers, etc. sont, pour tous ces pays, rendus très difficiles. De même, il est nécessaire d'apporter une solution définitive à la situation des étrangers dans ces Etats et de régler leurs droits par un accord international. Ces Etats, n'ayant pas la possibilité d'opérer régulièrement sur le marché international, ne peuvent pas trouver de crédit étranger pour reconstituer leur vie économique et financière. Les échanges commerciaux, l'exportation aussi bien que l'importation, dans ces pays riches en matières premières et qui ont grand soin des articles fabriqués par les pays occidentaux, se trouvent paralysés.

Il en résulte avec évidence que tout retard nouveau apporté au règlement du statut international de ces pays ne ferait qu'aggraver la situation actuelle. Il nous paraît donc être de l'intérêt des Grandes Puissances elles-mêmes, de soutenir ces nouveaux Etats, qui ont donné tant de preuves de leur capacité à s'organiser et qui se proposent le plus sincèrement, de trouver une solution satisfaisante pour régler leurs parts respectives des obligations de l'ancienne Russie envers d'autres Etats.

Vu ces considérations et l'ardent désir de nos peuples d'entrer, par leur admission dans la Société des Nations, dans la famille des autres peuples libres et civilisés, nous élevons de nouveau nos voix et vous prions, Monsieur le Président, de bien vouloir déposer devant le Conseil suprême des Puissances alliées la demande que nous vous adressons :

1^o de reconnaître chacune des Républiques mentionnées ci-dessus comme Etat indépendant ;

2^o de commencer immédiatement l'examen des questions territoriales, financières, économiques et autres résultant du fait de cette reconnaissance.

Le Président de la Délégation
de la République d'Azerbaïdjan,
TOPTCHIBACHEFF.

Le Président de la Délégation
de la République du Kouban,
BYTCH.

Le Président de la Délégation
de la République du Caucase du Nord,
TCHERMoeff.

Le Président de la Délégation
de la République de Lettonie,
SESKIS.

Le Président de la Délégation
de la République d'Esthonie,
PUSTA.

Le Président de la Délégation
de la République de Lithuanie,
NAROUCHEVITCH.

Le Président de la Délégation
de la République de Géorgie,
TCHÉIDZÉ.

Le Président de la Délégation
de la République d'Ukraine,
Comte TYSZKIEWICZ.

COMMUNICATION DU SECRÉTARIAT DE LA CONFÉRENCE DE LA PAIX
RELATIVE AU BLOCUS DE LA RUSSIE

Paris, le 8 Octobre 1919

Le Secrétariat Général de la Conférence de la Paix, à l'honneur de faire parvenir ci-joint à la Délégation d'Esthonie le texte d'une note adressée le 7 octobre par le Président de la Conférence de la Paix aux Gouvernements neutres pour leur demander de coopérer à la pression économique sur la Russie bolcheviste.

Une démarche analogue a été faite auprès du Gouvernement allemand, autrichien, bulgare et ottoman.

Le Secrétariat général de la Conférence de la Paix serait reconnaissant à la Délégation d'Esthonie de bien vouloir transmettre ce document aux autorités esthoniennes.

NOTE

L'hostilité avouée des bolchevistes contre tous les Gouvernements et le programme de révolution internationale qu'ils répandent constituent un grave danger pour la sécurité nationale de toutes les Puissances. Tout accroissement de la force des Bolchevistes augmenterait le danger et serait contraire au désir de tous les peuples qui cherchent à rétablir la paix et l'ordre social.

C'est dans cet esprit que les Gouvernements Alliés et Associés, après la levée du blocus de l'Allemagne, n'ont pas autorisé leurs ressortissants à reprendre les relations commerciales avec la Russie bolcheviste.

Ces relations, en effet, ne pourraient avoir lieu que par l'entremise des chefs du Gouvernement bolcheviste qui, disposant à leur gré des produits et ressources que leur apporterait la liberté commerciale, y puiseraient une augmentation considérable de leur force et de la tyrannie qu'ils exercent sur la population russe.

Dans ces conditions, les Gouvernements Alliés et Associés demandent aux Gouvernements suédois, norvégien, danois, hollandais, finlandais, espagnol, suisse, mexicain, chilien, argentin, de la Colombie, du Vénézuëla, de bien vouloir prendre immédiatement, d'accord avec eux, les mesures indiquées ci-après pour empêcher ces ressortissants de se livrer à tout commerce avec la Russie bolcheviste et donner l'assurance qu'il mettra rigoureusement à exécution cette politique.

A. — Refus des papiers de départ à tout navire se rendant dans les ports russes entre les mains du bolcheviste ou venant des dits ports.

B. — Etablissement d'une mesure similaire sur toutes les marchandises destinées à être envoyées par toute autre voie en Russie bolcheviste.

C. — Refus des passeports à toutes personnes allant en Russie bolcheviste ou en venant (sauf entente pour des cas spéciaux avec les Gouvernements alliés et associés).

D. — Dispositions en vue d'empêcher les banques de traiter des affaires avec la Russie bolcheviste.

E. — Autant que possible, refus par chaque Gouvernement à ses propres nationaux de faciliter la correspondance avec la Russie bolcheviste par la poste, le télégraphe, ou la télégraphie sans fil.

RÉPONSE DE M. C. R. PUSTA

A M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CONFÉRENCE DE LA PAIX

Paris, le 9 octobre 1919.

Monsieur,

Le Secrétaire de la Délégation d'Esthonie vient de me remettre votre lettre du 8 octobre contenant copie de la note adressée par le Secrétariat général de la Conférence de la Paix aux Etats neutres et aux Gouvernements allemand, autrichien, bulgare et ottoman.

Je tiens à constater que ladite note n'a pas été adressée au Gouvernement de la République esthonienne et ceci pour la raison, je crois que la République esthonienne n'est pas un Etat neutre mais un Etat en état de guerre avec la Russie bolcheviste. Néanmoins je ne manquerai pas de communiquer à mon Gouvernement la copie que vous avez bien voulu m'envoyer à titre documentaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, avec mes remerciements l'expression de ma considération très distinguée.

Signé : C. R. PUSTA.

REVUE DE LA PRESSE

DÉCLARATION DE M. ANT. PIIP

M. Piip, représentant du Gouvernement esthonien à Londres, avant son départ pour Reval, au cours d'un entretien avec un correspondant de l'agence Reuter, faisait la déclaration suivante concernant les négociations de paix entre son gouvernement et les bolchevistes.

« Il est vrai que mon Gouvernement a informé M. Tchitcherine que l'Esthonie est prête à entamer les négociations de paix avec le Gouvernement des Soviets. Il est probable que les négociations commenceront immédiatement.

« Notre Gouvernement et notre peuple sont absolument opposés au bolchevisme, qui n'a aucune racine chez nous. D'un autre côté, la situation des petits Etats de la Baltique, tels que la Latvie et la Lithuanie, devient de plus en plus difficile. Le manque d'appui, d'armes et de munitions nous met dans l'impossibilité de continuer indéfiniment la lutte contre les bolchevistes. Il ne doit cependant y avoir aucun malentendu. Nous défendons toujours résolument notre pays contre les bolchevistes, mais nous croyons que l'armistice avec ceux-ci améliorera notre position, et, nous avons toutes les raisons de croire que la Lithuanie et la Lettonie agiront de concert avec nous. La récente rencontre à Riga des premiers ministres des trois Etats baltes le montre suffisamment.

« Si le peuple esthonien faiblit dans la volonté de combattre les bolchevistes de Russie, la raison en est dans le refus des alliés de reconnaître l'indépendance *de jure* de l'Esthonie, ce qui a rendu notre position financière précaire, personne ne voulant prêter à un Etat non reconnu.

« Ce que nous proposons de faire délibérément ne modifiera en rien notre adhésion à la cause des Alliés et n'altérera en rien notre loyauté à leur égard. Cela signifie seulement que, comme pour notre propre salut, nous ne pouvons trouver au dehors d'assistance, nous devons modifier nos méthodes de combat contre les bolchevistes et prendre toutes mesures qui interdira l'expansion de leurs doctrines dans les Etats baltiques.

COMMENT LES ESTHONIENS EXPLIQUENT L'ARMISTICE

Sous ce titre, le *Journal des Débats* du 19 septembre 1919 publiait l'interview suivante de M. Pusta par M. J. Kessel.

Un fait très important vient de se produire sur le front de la Baltique et qui peut fortement influencer la situation : les pourparlers engagés entre les bolcheviks et le Gouvernement esthonien.

Cette nouvelle paraissait d'autant plus surprenante que l'Esthonie est la nation de la Baltique qui a le plus vigoureusement et avec le plus de succès combattu les bolcheviks. Nous avons demandé les raisons de ce changement d'orientation à M. Pusta, délégué du Gouvernement d'Esthonie auprès du Gouvernement français.

— Au point de vue information, nous dit-il, je ne puis que vous communiquer les dernières nouvelles que nous avons transmises à la presse, c'est-à-dire la déclaration faite à l'Assemblée constituante par notre Gouvernement et annonçant les négociations avec les bolcheviks.

Quant aux raisons, elles sont multiples. D'abord — et ce fait, malheureusement, est trop connu — depuis le mois de mai nous n'avons rien reçu des Alliés en fait de munitions ou d'armes. Nous avons bien pu acheter, à l'Amérique notamment, de grands stocks de vivres ou de vêtements, mais il nous a été impossible de nous procurer du matériel de guerre.

A cette cause d'ordre purement matériel s'ajoutent des causes morales qui ont une part prépondérante dans le nouvel état de choses. Songez que voilà six mois que l'Esthonie est complètement libérée et que nous combattons sur des territoires étrangers ou amis. Nos troupes sont allées jusqu'à Gaichina et Cronstadt : maintenant elle luttent en Latvie et dans la province russe de Pskof.

Ces sacrifices qui auraient pu être récompensé par la reconnaissance de l'Esthonie deviennent inutiles maintenant, puisque le Gouvernement russe du Nord-Ouest dont ç'avait été le premier acte, n'est pas viable faute d'entente et de moyens.

Ajoutez à cela que les bolcheviks nous ont fait depuis longtemps des offres incessantes de paix et vous comprendrez qu'il se soit élevé à l'Assemblée constituante de nombreuses voix pour réclamer la cessation des hostilités, et que le gouvernement se soit incliné.

— Mais ne croyez-vous pas que cette mesure ait été provoquée par un regain de l'activité bolcheviste dans votre pays ?

— Beaucoup de personnalités françaises m'ont déjà posé cette question et j'ai répondu énergiquement que ce serait une profonde erreur de penser de la sorte. Au contraire la position de notre gouvernement est plus forte que jamais. En voici un bref exemple. Apprenant la propagande intense et extrémiste conduite par un groupe socialiste, M. Hellat, ministre de l'Intérieur, social-démocrate lui-même, n'a pas hésité à faire arrêter un certain nombre de meneurs et à les faire envoyer en Russie auprès de leurs confrères en bolchevisme.

D'ailleurs, l'armistice que nous concluons ne signifie en rien amitié

ou même paix amicale. Simplement c'est une suspension d'armes, et très vigilante. Nous avons appris à connaître par une dure expérience les bolcheviks et nous traitons avec eux comme avec une tribu de sauvages que l'on garde en respect à bonne distance. Aucune parole, aucun document signé par eux ne peut nous inspirer confiance. Cette trêve n'a donc pas toute l'importance qu'elle aurait dans des conditions normales.

— Mais ne pose-t-elle pas deux questions délicates ? Ne fait-elle pas un trou dans le blocus et ne met-elle pas en position dangereuse l'armée des volontaires russes qui est entre les troupes esthoniennes et les bolcheviks ?

— A ce sujet, il m'est difficile de vous donner des précisions puisque rien n'est encore fixé et que les pourparlers commencent. Un autre élément aussi entre en ligne de compte. C'est la décision que prendra la Conférence des pays baltiques réunie le 14 septembre à Revel et qui comprend les représentants de la Latvie, Lithuanie, Esthonie et Finlande.

Elle s'occupera aussi de la question allemande, si grave pour nous et pour l'Europe. Vous savez en effet que, sous les prétextes les plus divers, des troupes allemandes se concentrent dans les provinces baltiques. C'est là le dernier refuge, le dernier repaire de tous les junkers féodaux qui ne veulent pas reconnaître la république allemande, qui se groupent en vue d'une action prochaine contre elle et qui veulent mettre la main sur la rive baltique. Ils sont nombreux, disciplinés, puissamment armés, et, d'une minute à l'autre, nous pouvons être en conflit avec eux.

Voilà la dernière raison, et pas une des moins sérieuses, qui nous oblige à interrompre le combat avec les bolcheviks. Des deux dangers, c'est au plus pressé qu'il faut parer.

J. K.

LES ALLOGÈNES

ENTRE

LES BOLCHEVISTES ET LES KOLTCHAKISTES

Sous ce titre *Les Dernières nouvelles de midi*, du 6 octobre 1919, ont donné l'article suivant de M. Gaston Gaillard :

Une surprise s'est manifestée dans une partie de l'opinion et dans certains milieux politiques — ceux-là mêmes qui devraient le mieux connaître les questions orientales et qui auraient pu prévoir les conséquences de notre politique — à l'annonce de l'acceptation par les Etats baltiques des pourparlers de paix proposés par les bolchevistes. Il est vrai que la plupart des objections, soulevées à ce propos restaient en grande partie incompréhensibles pour la masse de l'opinion, les renseignements publiés par la presse sur les événements qui se sont déroulés dans ces pays depuis l'armistice ne lui ayant pas toujours

fourni les éléments d'information suffisants pour les apprécier exactement. On exprimait la crainte de voir les Etats baltiques verser dans le bolchevisme en traitant avec le Gouvernement des Soviets. D'après des dépêches, la Suède, où pendant la guerre l'activisme avait pu se donner libre cours, qui avait servi de refuge ou d'intermédiaire à tous les agents de propagande allemands ou maximalistes se montrait elle-même alarmée de l'ouverture de ces négociations.

La politique anti-allemande et pro-alliée des Esthoniens, — c'est à eux que Tschitcherine a adressé en premier son offre de paix, — a, dès le début, été tellement nette qu'on pouvait penser que, faisant cause commune avec les Alliés, ils devaient soutenir la politique de l'amiral Koltchak, puisque, d'après certaines déclarations et ce qu'on laissait officiellement entendre, celui-ci avait l'appui des Alliés. Mais, les forces russes qui combattent le Gouvernement des Soviets, à l'exception de celles du Gouvernement russe du Nord-Ouest et notamment celles de Koltchak et celles qui se sont organisées sous sa direction, en se déclarant opposées à la reconnaissance de l'indépendance des Etats allogènes, ont détourné de toute action commune les Esthoniens comme les Ukrainiens, pour ne parler que des seuls Etats disposant de forces armées véritablement constituées. En luttant contre les bolchevistes, les allogènes ne pouvaient admettre de lier partie avec des gouvernements anti-bolchevistes qui se proposaient l'établissement en Russie, après le renversement du bolchevisme, d'un Gouvernement russe visant à la restauration de l'ancienne Russie, comme celui de l'amiral Koltchak, qui, dans sa réponse aux Alliés, n'a pas admis le principe de leur indépendance.

Ces peuples sont, en effet, aussi opposés à l'impérialisme bolcheviste qu'à l'impérialisme tsariste pour la raison bien simple que le premier serait pour eux la ruine, et le second le retour à leur ancienne servitude. Ils veulent à tout prix être libres. Ce sont les attermoiments apportés à la reconnaissance de leur indépendance qui les ont acculés à cette politique; celle-ci n'est évidemment pas sans risques pour eux, vu l'orientation prise par la nôtre, mais elle en est la conséquence et en souligne les erreurs.

Les déclarations faites par leurs représentants ou leurs gouvernements à propos de l'ouverture de ces pourparlers, ne laissent place, du reste, à aucun doute. Celle du Gouvernement esthonien, telle qu'elle a été reproduite par *le Temps* et *les Débats* du 25 septembre, expose très nettement les conditions dans lesquelles il accepte d'entamer des pourparlers et elle limite en même temps le champ de ces négociations.

La situation nous est présentée sous le même jour en Ukraine et dans le Caucase.

On sait que Petlioura, entré le premier à Kiev, en a été chassé par Denikine avec qui il avait accepté de coopérer lors de la prise de la ville. Naturellement, la population mécontente se souleva contre le général Denikine. On apprenait que, dans les gouvernements de Tschernigov et de Poltava, 30.000 paysans et ouvriers avaient pris les armes et marchaient sur Kiev. Des informations tendancieuses qualifiaient

de bolcheviste ce mouvement qui s'étendait sur le Dniester, et elles assimilaient à des bolcheviki ces paysans ukrainiens hostiles à Denikine. Bien plus, on annonce que Denikine vient d'adresser à Petlioura une sorte d'ultimatum lui enjoignant d'approuver le principe de l'indivisibilité de l'Etat russe, faute de quoi celui-ci serait considéré comme un ennemi de la Russie. Ce différend a pour résultat, en aggravant la situation déjà peu stable et très troublée dans ces régions, d'améliorer la position des bolchevistes puisque les forces ukrainiennes de Petlioura formaient une sorte de trait d'union entre le front polonais et celui de Denikine, et il risque ainsi de leur permettre de reprendre Kiev.

Dans le Caucase, Denikine, après avoir chassé le gouvernement, dressait des potences, et, dans le Kouban, ses émissaires, il y a quelques mois, assassinaient M. Riabovoï, président de la Rada.

Si les Alliés continuent la politique qu'ils ont suivie jusqu'ici, il est donc à craindre qu'ils ne réussissent qu'à jeter dans les bras des bolchevistes une partie des masses ouvrières et paysannes qui se dressent contre Denikine et Koltchak, masses faciles à entraîner et que leur mécontentement peut livrer aux pires utopies, bien que les Gouvernements de ces nouveaux Etats aient fait preuve de sagesse, qu'ils ne veuillent, en aucune façon, se compromettre avec le Gouvernement des Soviets, et aient fait leur possible pour les retenir.

D'ailleurs, une diplomatie bien maladroite s'emploie au service de cette politique. Un récent communiqué d'allure à la fois officieuse et menaçante déclarait que, si les Etats baltiques négociaient avec les bolcheviki, l'Entente ne les reconnaîtrait pas. Mais cela veut dire que s'ils ne négocient pas, l'Entente les reconnaîtra, et, alors, pourquoi ne l'a-t-elle pas déjà fait ? L'heure n'est plus où on peut, à l'aide de formules ambiguës, remettre la solution de ces questions ou bien, au moyen d'équivoques, attendre des conditions plus favorables à la restauration de l'ancien régime en Russie.

Les Etats baltiques qui ont fait bloc devant les bolchevistes n'ont pas voulu agir en dehors des Alliés. Dans la déclaration, à laquelle nous faisons plus haut allusion, le Gouvernement esthonien affirmait « qu'aucune décision ne serait prise à l'insu des gouvernements alliés et associés avec lesquels l'Esthonie a, dès le début de son existence indépendante, cherché à agir de concert et avec lesquels elle s'efforce de resserrer les liens étroits qu'elle a déjà noués ».

Les Etats baltiques ont immédiatement mis les Alliés au courant des propositions qui leur étaient faites et ont sollicité leurs conseils. L'Angleterre tout en déclarant qu'elle déplorait toute initiative individuelle et qu'elle comptait que toute leur politique extérieure serait conforme à celle des Gouvernements alliés ne leur refusait pas, en principe, les avis qu'il serait en son pouvoir de donner. Par contre, des dépêches de Stockholm annonçaient que M. Pichon avait fait remettre au gouvernement esthonien par le représentant de la France, une note déclarant qu'il n'avait aucun conseil à donner et qu'il laissait au Gouvernement esthonien la responsabilité de ces négociations à l'égard des alliés et éventuellement de l'autorité russe.

Il faut reconnaître que cette attitude n'est point faite pour faciliter la tâche de ses Gouvernements car, on ne voit pas comment il est possible de leur demander de ne rien faire qui ne soit conforme aux plans des Alliés s'ils sont tenus dans l'ignorance de ces derniers.

Malgré cette diplomatie louvoyante et apparemment passive, mais qui entend, comme le montre cette réponse, favoriser les aspirations panrusses, un état de fait s'établira, peut-être après de nouvelles difficultés. Cet état placera tout particulièrement la France dans une situation d'autant plus embarrassante et déplorable pour ses intérêts que, par l'attitude qu'elle aura prise, elle perdra la part d'influence dont elle disposait en Russie et qu'elle avait acquise auprès des Etats sortis de l'ancien empire russe, et, sans parvenir ainsi à s'attacher la Russie de demain, elle se trouvera privée des sympathies des Etats allogènes qui s'étaient tournés vers la France comme vers une libératrice et qui comptaient sur elle pour soutenir leur indépendance.

Gaston GAILLARD.

EN ESTHONIE

M. le député Albert Thomas, ancien Ministre, a donné sous ce titre l'article suivant dans l'*Information* du 14 octobre :

Les journaux annonçaient ces jours passés que des conférences en vue d'un armistice et peut-être de préliminaires de paix allaient reprendre entre les représentants des Etats baltiques : Esthonie, Lettonie, Lithuanie et les bolcheviks.

Déjà une fois, vers le milieu du mois dernier, des pourparlers de de cette nature avaient été engagés. L'Esthonie, qui avait reçu la première les offres des bolcheviks, avait déclaré ne vouloir traiter qu'en plein accord avec ses voisins et alliés. Les négociations engagées alors n'avaient duré que quelques jours. Il paraît donc qu'elles vont reprendre.

Evidemment, les gouvernements de l'Entente ont accueilli sans plaisir pareille nouvelle. Si nous sommes bien informés, aux environs du 20 septembre, le gouvernement britannique a désapprouvé officiellement ces négociations. Il a demandé au gouvernement d'Esthonie de ne pas les poursuivre, et il a exprimé l'espoir « que ce gouvernement continuerait, comme il l'a fait jusqu'ici de suivre une politique extérieure qui fasse partie du plan adopté par les gouvernements alliés ».

Vers la même date, le gouvernement français, plus prudent, aurait répondu qu'il n'avait aucun conseil à donner. Il aurait laissé au gouvernement esthonien pleine responsabilité pour de pareilles conversations, et il aurait simplement invité ses agents en Esthonie, en Lettonie et en Lithuanie, à ne se mêler, à aucun degré, à des négociations avec les bolcheviks.

Une telle attitude s'explique. S'il y a une chose qui reste ferme

dans toute la politique de l'Entente, c'est le principe, purement négatif d'ailleurs, de n'avoir aucun contact officiel avec le gouvernement des Soviets. Mais il faut avouer que le gouvernement d'Esthonie, entre autres, avait beau jeu lorsque, répondant à la note anglaise, il lui fit connaître avec discrétion qu'il s'était toujours efforcé « de suivre une politique extérieure conforme au vœu et à la volonté des Alliés ». « Malheureusement, ajoutait non sans malice ce petit gouvernement, il faut reconnaître que cette tâche ne lui a guère été facilitée, et que parfois elle a même semblé inexécutable pour cette raison qu'il a manqué d'informations exactes sur les projets que les Alliés ont adoptés entre eux ainsi que sur le rôle qui était réservé à l'Esthonie dans ces derniers. »

Quelque discrétion qu'il apportât dans la forme, le gouvernement de l'Esthonie soulignait ainsi, l'incohérence regrettable de la diplomatie de l'Entente avec les pays baltiques.

On ne saurait trop dire, en effet, que depuis l'armistice et même avant, jamais l'Entente n'a exprimé nettement selon quels principes elle agissait, ni quels buts elle cherchait à atteindre.

Certes, sa situation est délicate. Elle a fait appel d'une part au concours des nationalités des confins russes qui réclamaient leur indépendance ; elle les a aidées, non sans réserves, mais elle les a aidées en fait lorsqu'elles défendaient cette indépendance contre les bolcheviks.

Mais c'est contre les bolcheviks également que l'Entente aide Denikine et qu'elle aide Koltchak. Or, Denikine et Koltchak, aussi bien que les hommes de la Conférence politique russe qui siège à Paris, tiennent à l'unité de la Grande Russie. Ils ne se résignent pas, malgré les déclarations embarrassées qu'ils font en faveur de l'autonomie des diverses nationalités, à concevoir une Russie séparée de l'Esthonie ou de la Lettonie. Ils empêchent l'Entente de reconnaître d'une manière définitive et officielle l'indépendance des petites nationalités.

C'est ainsi que les diplomates alliés, pour n'avoir vu que le but immédiat et proche de la défaite du bolchevisme, pour avoir oublié les principes fondamentaux d'une politique de justice internationale, se trouvent acculés dans une impasse. Les voici menacés de perdre à la fois tous les concours dont ils cherchaient à s'aider contre les bolcheviks.

C'est qu'ils ont trop méconnu la volonté obstinée d'indépendance des peuples des pays baltiques. Ecrasés naguère par le tsarisme, complice des barons baltes, ces pays n'ont connu la Russie nouvelle que sous la forme de l'oppression bolcheviste. En dépit de tous les liens économiques, la haine du Russe autant que leur volonté d'indépendance est devenue le moteur de leur politique.

On peut tourner et retourner le problème comme on voudra, dresser sur le papier des modèles de Constitution de République fédérative russe ; on peut exprimer par des dispositions de traités toutes les nécessités qui lient étroitement en fait la Russie et les Etats baltiques, on se heurte constamment à la revendication d'indépendance.

Depuis quelque deux ans, les hommes tenaces et intelligents qui représentent l'Esthonie ou la Lettonie à Londres ou à Paris, ne se sont pas détournés d'une ligne de ce programme simple et catégorique. La vie même de la Russie imposera quelques conditions limitatives ou quelques réserves à cette indépendance ; mais il n'y a pas de doute, c'est par là qu'il faudra passer.

Quelques réflexions que suggère cette attitude des pays baltiques à l'heure actuelle, elle se comprend : tant que les bolcheviks se sont affirmés eux-mêmes panrusses, les peuples baltiques les ont combattus à outrance.

Aujourd'hui, les bolcheviks veulent traiter ; ils semblent disposés à reconnaître l'indépendance des jeunes pays. Ceux-ci restent en méfiance. Ils savent que le gouvernement bolchevik est peu solide, et que, demain, la question sera rouverte avec peut-être d'autres gouvernements russes. Mais, pour assurer tout de suite à leurs pays ravagés par tant d'invasions et de heurts successifs la tranquillité du côté de l'est et pour ouvrir la première brèche dans la résistance à leurs revendications, les gouvernements baltiques songent à traiter.

Certes, à ne considérer que la politique étroite de l'Entente, à ne considérer que nos sentiments et nos intérêts occidentaux, on le peut déplorer. Mais ne peut-on se souvenir aussi de toutes les souffrances endurées depuis déjà des années par ces malheureuses populations ? Ne peut-on comprendre sympathiquement leur volonté d'espérer d'atteindre à la liberté ? Peut-être une autre politique aurait-elle permis de lier indissolublement ces aspirations à l'indépendance et les intérêts de l'Entente. Est-il trop tard pour la pratiquer ?

Albert THOMAS.

Le Gérant : GÉLIS.

SOMMAIRE DU N° 6

OCTOBRE 1919

CHRONIQUE

	Pages
Carte d'Esthonie.....	1
Chronologie esthonienne.....	3
Offensive bolcheviste sur le front esthonien.....	4
Mission esthonienne aux Etats-Unis.....	4
L'Angleterre se charge des intérêts esthoniens en Chine.....	5
Autonomie de l'église protestante esthonienne.....	5
Le général Laïdoner décoré par S. M. le roi d'Angleterre.....	5
A l'Ecole esthonienne d'artillerie.....	5

INFORMATIONS

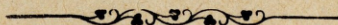
Reconnaissance de l'indépendance <i>de facto</i> de l'Esthonie par la Suède.....	6
La question de la paix avec les Bolcheviki.....	6
Deuxième Conférence Baltique.....	12
Société maritime Franco-Esthonienne.....	15
Situation des services postal et télégraphique en Esthonie.....	15
Admission de l'Esthonie dans l'Union postale internationale.....	18
Modification dans le cabinet esthonien.....	18

DOCUMENTS

Déclaration des Républiques indépendantes d'Esthonie, de Lettonie et de Lithuanie adressée à M. le Président de la Conférence de la Paix.....	19
Lettre de M. C.-R. Pusta à M. le Ministre des Affaires étrangères.....	21
Lettre de M. Delavaud, ministre de France en Suède à M. C.-R. Pusta, relative à l'envoi d'étudiants esthoniens en France.....	26
Lettre des Républiques indépendantes d'Azerbaïdjan, du Caucase du Nord, d'Esthonie, de Georgie, du Kouban, de Lettonie, de Lithuanie et d'Ukraine à M. Georges Clemenceau, président du Conseil suprême interallié à la Conférence de la Paix.....	27
Communication du Secrétariat de la Conférence de la Paix relative au blocus de la Russie.....	30
Réponse de M. C. R. Pusta à M. le Secrétaire général de la Conférence de la Paix.....	32

REVUE DE LA PRESSE

Déclaration de M. Ant. Piip.....	33
Comment les Esthoniens expliquent l'armistice, par J.-K., extrait du <i>Journal des Débats</i> du 19 septembre 1919.....	34
Les Allogènes entre les Bolchevistes et les Koltchakistes, par Gaston Gaillard, extrait des <i>Dernières Nouvelles de Midi</i> du 6 octobre 1919.....	35
En Esthonie, par Albert Thomas, extrait de <i>l'Information</i> du 14 octobre 1919..	38



LA REVUE BALTIQUE

QUI PARAÎT TOUS LES MOIS :: ::

consacre des études à toutes les questions baltiques
et publie des documents relatifs à la vie politique,
économique et littéraire des nations esthonienne,
lettonne et lithuanienne.

La *Revue Baltique* a fondé un **Bureau
d'Informations** pour tout ce qui concerne les
questions baltiques.



ABONNEMENTS :

Un an. Fr. 10 »

Étranger :

Un an. Fr. 15 »

LA REVUE BALTIQUE

SOMMAIRE :

Avant-propos.	
Les hobercaux allemands dans les pays baltiques	A. MEILLET.
Le Commerce Baltique.	Professe au Col de France
La Conférence de la paix et la Baltique	D. MORISON.
Le commerce de l'Estonie	
Les ressources des pays baltiques	ARVEDS BERGS.
La République de Lituanie	
Documents	
La République d'Estonie.	
Documents. — Interview de M. Pusta	
La République de Lettonie.	
Documents. — Informations	
L'Art et la Pensée des peuples baltiques	
Avant-propos — L'art Letton	J. G.
L'Île de la Mort	ARTHUR TOUPINE.
Bibliographie et Annonces.	

Supplément. Une carte d'Estonie (Délégation d'Estonie)

Il a été tiré de ce numéro 1 200 exemplaires spéciaux contenant en hors texte neuf reproductions de peintures et sculptures lettones sur papier couché. A part ceux réservés à nos abonnés et au service de la presse, ces exemplaires sont en vente au prix de 1 franc 75.

DEUXIÈME ANNÉE

15 Septembre - 1^{er} Octobre 1919 — N° 1 (13)

— EDITEUR —
Arthur TOUPINE.
201, Boulevard Péreire
— PARIS (XVII^e) —